

SOUASTRE

# Une station d'épuration unique de par son implantation et son type

**La station d'épuration de Souastre est une des rares pour ne pas dire la seule** de ce type dans l'Artois et a la particularité d'être mise en œuvre dans une petite commune rurale. Implantée sur un terrain de 2 hectares appartenant à la commune, elle est du type « filtres plantés de roseaux ». Elle fonctionne, de par sa situation géographique, sans électricité, l'ensemble de l'ouvrage étant géré gravitairement.

Elle est constituée de deux étages de filtres composés eux-mêmes de compartiments qui seront alimentés alternativement. L'épuration des eaux usées est assurée par l'activité bactérienne au travers du massif filtrant. Elle est dimensionnée pour recevoir les eaux usées de 420 habitants. Son fonctionnement simplifié permettra de limiter son coût d'exploitation puisqu'entre autre ce sera l'employé communal qui assurera le suivi hebdomadaire. Elle devrait être totalement terminée pour début juillet mais ne sera effectivement utilisée que lorsque la



Une implantation en rase campagne unique pour cette petite commune rurale.

première tranche des raccordements qui débutera en juillet en l'occurrence les rues de Pas et de Saint-Amand et quelques ruelles (59 maisons) sera réalisée soit fin 2013 début 2014. Les autres rues seront ensuite raccordées du-

rant les années suivantes. Le coût de la réalisation de la station est de 309 000 € HT, l'agence de l'eau Artois-Picardie apporte une subvention de 134 190 € HT et fait une avance de 104 370 € HT. Les habitants

pourront obtenir des aides pour le raccordement. Le coût de l'assainissement s'élèvera ensuite à 3,50 € du m<sup>3</sup> auxquels s'ajoutent les 0,90 € du m<sup>3</sup> d'eau potable. ■

CLAUDE SABATHES (CLP)

## Quatre années pour aboutir

C'est en 2009 que le conseil municipal et son premier magistrat Alain Prevost décident de mener une étude comparative entre les deux systèmes d'assainissement possibles : individuel ou collectif. Un diagnostic des assainissements non collectifs est mené par la communauté de communes. Une réunion publique a lieu le 25 février 2010 pour échanger avec la population. Le 3 mars 2010 une large majorité du conseil municipal décide d'adopter la solution de l'assainissement collectif. L'enquête publique concernant la modification du plan de zonage s'étant avérée favorable, la phase d'étude débute en



2011 avec une recherche de financements. L'entreprise Geodiagnostic fait part de ses conclusions en juin 2011. Celle-ci étant également favorable, la société G2C environnement est mandatée pour réaliser l'avant-projet. En octobre 2011 les choses s'accroissent : le terrain situé près du bois derrière le bassin de rétention des eaux pluviales accueillera la future station. 2013 l'entreprise Edgar Duval est choisie pour réaliser l'ouvrage. Ce 3 juillet aura lieu une réunion publique pour aborder les aspects techniques et les modalités financières du raccordement au « tout-à-l'égout ». ■

TROIS QUESTIONS À

Alain PREVOST, maire



**Pourquoi vous lancer dans cette opération pour votre premier mandat ?**  
« La commune de Souastre se prêtait parfaitement à la

mise en place d'un système d'assainissement collectif. Par ailleurs, la proximité des sources de l'Authie qui a fait classer en priorité 1 la commune par l'Agence de l'eau et notre capacité d'autofinancement à hauteur de 250 000 € ont été des éléments financiers favorables. Le taux d'installations individuelles non conformes de plus de 80 % a fait pencher le conseil municipal pour la solution collective source d'un développement futur de la commune. »

**Quels conseils donneriez-vous à des élus souhaitant eux aussi se lancer ?**

« D'abord de se déplacer dans les communes ayant réalisé ce type d'installation. Puis de tenir bon une fois la décision prise. Les moments de découragement peuvent être nombreux. Enfin, de ne pas rester seul ; le maire doit s'appuyer sur une équipe d'élus et de non élus pour relayer les raisons du choix. Il faut aussi, avec patience, expliquer et réexpliquer qu'un surcoût raisonnable sur le m<sup>3</sup> d'eau potable n'est pas plus onéreux, à terme, que la rénovation voire que la réalisation complète d'un assainissement individuel. »

**Cette réalisation est un pari sur l'avenir du milieu rural, comment voyez-vous le devenir des petites communes dans les années prochaines ?**

« Nous avons fait le choix, depuis 2008, d'un développement maîtrisé de Souastre dans le respect de ses valeurs rurales tout en s'inscrivant dans la modernité. L'avenir du milieu rural dépendra du volontarisme des élus à faire vivre leurs communes, à attirer une nouvelle population, à faire prospérer leurs écoles communales et à investir de façon raisonnée pour toujours améliorer la qualité de vie dans nos campagnes. » ■

EN BREF

arras@lavoixdunord.fr

**BEAQUESNE (80)**  
**Festival « Les Comiques agricoles »** ► Vingt-deuxième festival les 5, 6 et 7 juillet, 3, rue Alexandre Bouthors à Beaulieu, au nord de la Somme, ☎03 22 32 85 40.  
Entre les spectacles, avant et après, on peut boire et dîner entre amis dans le pré, en musique, sous les pommiers et les cerisiers. Pour tout savoir sur le programme et les réservations : <http://www.culturealaferme.fr>

**BIENVILLERS-AU-BOIS**  
**Tournoi de sixte** ► Le SC Artésien organise samedi 29 juin, son tournoi de sixte annuel. Inscrp-

tions dès 18 h ; début du tournoi à 19 h.

**BUQUOY**  
**Randonnées** ► Dimanche 30 juin aura lieu la randonnée cyclo, VTT, et marche. Rendez-vous à 7 h, venez nombreux, dans la cour de l'école laïque primaire. Parcours cyclo, 15, 30, 60, 80 km ; cyclo, 15, 30, 60, 80 km ; VTT, 15, 37, 47, 72 ; marche, 7, 12, 15 km.

**ÉCOURT-SAINT-QUENTIN**  
**Recrutement** ► La JS Écourt recrute pour la saison 2013-2014 un arbitre. Formation et rémunération possible.

Équipements offert par le club. Contact, ☎06 89 84 27 45.

**HERMIES**  
**Brocante** ► Dimanche 25 août, dans le cadre de la fête de l'endive, le comité des fêtes organise une brocante de 8 h à 18 h. Emplacement libre et gratuit. Inscription à la mairie, ☎03 21 07 41 12.

**MARQUION**  
**Fête communale** ► Samedi 6 juillet, à 21 h, bal populaire (entrée gratuite) ; à 22 h 30, retraite aux flambeaux et 23 h, feu d'artifice au stade. Dimanche 7 juillet, à 7 h brocante, à 12 h, apéritif concert de l'école pri-

maire, à la salle des fêtes et repas champêtre uniquement sur réservation à partir de 15 h. Lundi 8 juillet, à 12 h apéritif concert des Aînés à la salle des fêtes.

**MOYENNEVILLE**  
**Loto** ► L'association « Tous ensemble pour les enfants scolarisés », organise un loto, samedi 6 juillet. Nombreux lots à gagner ! Réservations, ☎06 15 30 66 62 ou ☎03 22 31 99 12.

**PAS-EN-ARTOIS**  
**Voyage de la paroisse Saint-Martin à Paris** ► Chapelle médaille miraculeuse, cathédrale Notre-Dame, croisière en bateau mouche,

mercredi 10 juillet. Prix : 50 € (visites et repas du midi compris) ; 25 € (enfants de chœur et - de 12 ans). Départ à 6 h 30 ; retour vers 21 h 30. Contact : Brigitte Verdel, ☎03 21 22 47 41. Date limite d'inscription : 1<sup>er</sup> juillet.

**WANQUETIN**  
**Exposition des Talents** ► Samedi 6 juillet de 10 h à 18 h, à l'occasion de la ducasse, le comité des fêtes organise une exposition peinture, scrapbooking, broderie, et autres artistes. Renseignements et inscriptions jusqu'au 29 juin, ☎03 21 22 47 42 ou ☎03 21 51 00 68.